



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.org



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSTITUTION EUROPEENNE

La Fédération SUD Rail a réuni son Conseil Fédéral les 15 et 16 mars.

Après plusieurs mois de débats dans les syndicats, c'est avec 91,18% des mandats représentant les adhérents SUD-rail qu'a été approuvée une motion par laquelle SUD-rail dit **NON** au projet de Constitution Européenne et appelle les salariés à voter **NON** au référendum constitutionnel du 29 mai prochain.

Dès maintenant, notre fédération s'engage avec détermination dans la campagne du **NON** à cette constitution ultra-libérale, contre ce projet de société qui va à l'encontre de toutes nos valeurs syndicales.

Saint Denis, le 16 mars 2005

Ci-joint : motion adoptée le 16 mars à notre conseil fédéral.

MOTION ADOPTÉE LE 16 MARS 2005

AU CONSEIL FEDERAL DE LA FEDERATION SUD RAIL

La Fédération des syndicats SUD Rail a débattu du texte de la Constitution Européenne dans chacun de ses syndicats et lors des deux conseils fédéraux de novembre 2004 et février 2005.

Nous avons pris le temps nécessaire à la discussion car c'est un moment rare et important de la vie syndicale. La dernière Constitution soumise au vote, celle de 1958, remonte à près d'un demi-siècle.

Mais c'est avant tout le contenu social du projet de Constitution Européenne qui nous a interpellé.

Les syndicats SUD Rail constatent que sur l'ensemble des revendications syndicales que nous portons, nous sommes en opposition totale avec ce texte. Défense des services publics, amélioration de la protection sociale et lutte contre son démantèlement, droit à la santé, droit au logement, droits des femmes, lutte contre les discriminations, lutte contre la précarité, contre la casse du droit du travail, pour des emplois stables, autant de domaines revendicatifs qui se traduisent dans la Constitution Européenne par des reculs inadmissibles. D'autant plus qu'il sera impossible de modifier ce texte, une fois adopté.

C'est un véritable projet de société qui nous est soumis au vote. C'est le choix du libéralisme exacerbé, ce sont les vœux du MEDEF qui sont exaucés.

La Fédération SUD Rail s'est toujours opposée à la libéralisation du secteur ferroviaire. La mise en œuvre accélérée des deux premiers paquets ferroviaires, puis du troisième, le dépeçage de la SNCF, l'organisation de la filialisation du fret, se soldent par une concurrence renforcée contraire aux intérêts des salariés et des usagers du rail.

L'inscription comme valeur fondamentale de l'Europe d'un « marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée », notamment pour les services publics, augure très mal de l'avenir. Nous ne pouvons admettre que, sous prétexte du dogme libéral de la privatisation, les services publics soient supprimés et le dumping social généralisé.

Pour toutes ces raisons, la Fédération SUD Rail dit NON au projet de Constitution Européenne et appelle les salariés et tous les citoyens à le rejeter massivement.

Nous appelons à voter NON au référendum sur ce texte.

Il ne s'agit pas de l'élection de représentants de partis politiques. Il s'agit d'un vote sur un projet de société. Notre appel au vote NON est un appel en défense de nos valeurs syndicales, opposées à celles exprimées dans le projet de Constitution.

Le succès du NON ne nous est pas indifférent. Il permettrait de stopper la fuite en avant d'un mode de construction de l'Europe où seules les « lois » d'un marché sans contrainte ont droit de citer et de relancer le débat sur l'Europe que nous voulons.

Dès maintenant, nous prenons les dispositions nécessaires pour participer à la campagne pour faire échec à cette Constitution ultra-libérale. Campagne que nous menons tant au sein de la SNCF que dans les localités, mais aussi en Europe. Nous la menons sur nos valeurs syndicales, largement partagées par la plupart des organisations du mouvement social